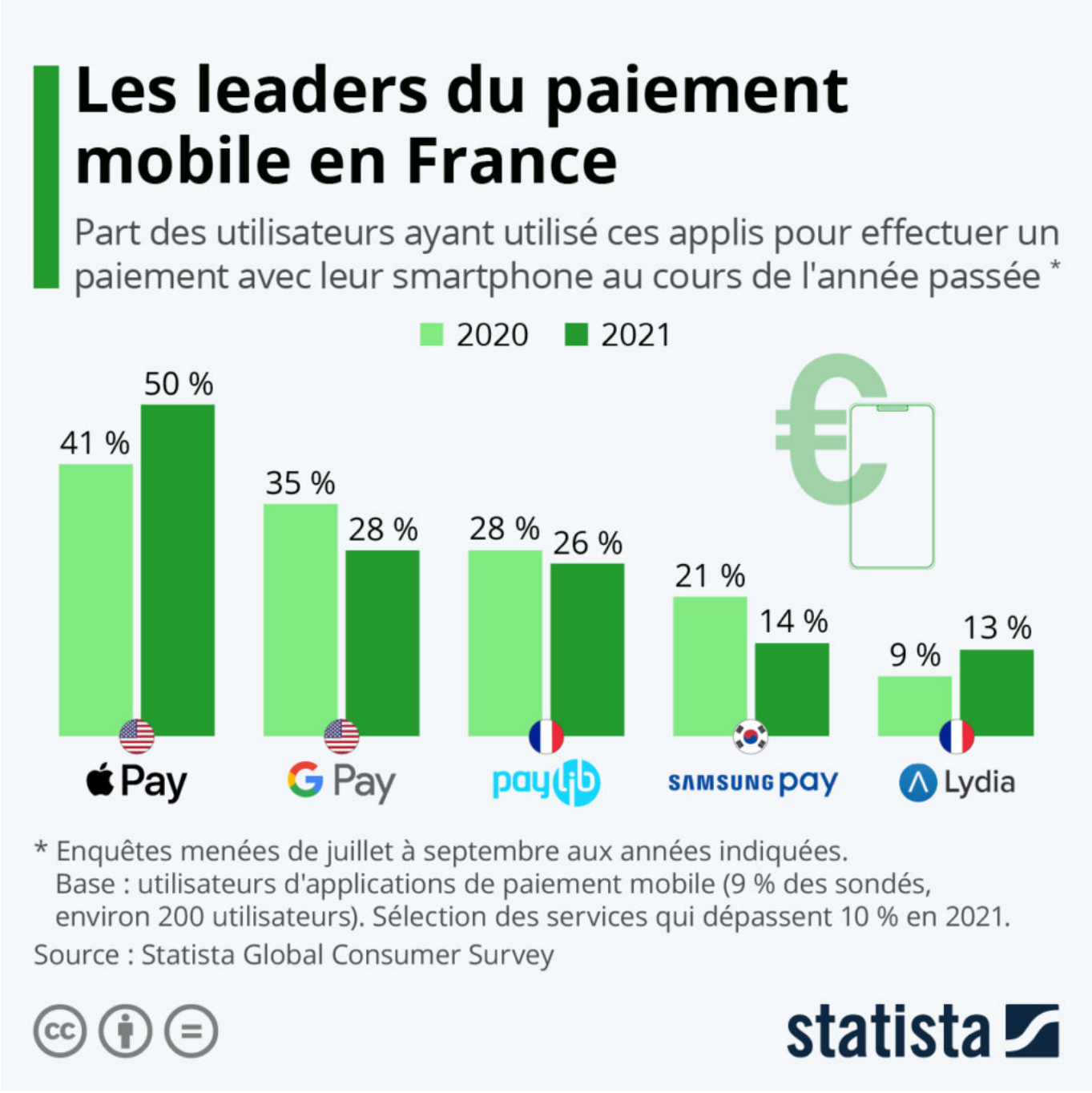
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 10 décembre 2021

Paiement mobile : les applis les plus populaires en France



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 décembre 2021

Si la France est à la traîne par rapport à des pays comme la Chine ou le Royaume-Uni en matière d'adoption des services bancaires numériques, ces derniers sont toutefois de plus en plus utilisés dans l'Hexagone. Selon les estimations publiées dans notre dossier sur le marché de la FinTech en France, les applications de paiement mobile devraient atteindre près de 10 millions d'utilisateurs dans l'Hexagone cette année.

Ces dernières années, plusieurs banques françaises se sont mises à développer des services permettant aux clients de payer avec leur smartphone dans les magasins physiques et en ligne. Certaines banques ont choisi de proposer ces services sur des portefeuilles électroniques tiers déjà existants, tels Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay. Mais d'autres ont choisi de développer leurs propres applications, comme par exemple Paylib, qui est issue de la collaboration de trois banques françaises (BNP Paribas, La Banque Postale, Société Générale) et qui regroupe désormais d'autres acteurs du marché.

D'après le Statista Global Consumer Survey, qui compile des données de consommation sur plus de 50 marchés dans 55 pays, Paylib est l'une des applications de paiement mobile les plus populaires en France. 26 % des personnes qui utilisent leur smartphone pour faire des paiements ont déclaré avoir utilisé ce service au cours des douze derniers mois (enquête menée de juillet à septembre 2021). Les applis développées par les géants technologiques Apple, Google et Samsung ont de leur côté été cité par respectivement 50 %, 28 % et 14 % des utilisateurs. Fraîchement devenue une « licorne » valorisée à un milliard de dollars, l'entreprise française Lydia place son application dans le top 5 cette année avec 13 % d'utilisateurs, en hausse de quatre points par rapport à 2020.

Il faut bien sûr garder en tête que ces chiffres constituent avant tout des indicateurs de la popularité des différents services auprès des utilisateurs français et qu'ils ne correspondent pas forcément aux parts de marché basées sur les volumes de transactions.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !